

SPECTACLES PROGRAMMÉS EN TEMPS SCOLAIRE

MODALITÉS DE RÉSERVATION POUR LES ÉCOLES

SAISON 2024-2025

RÉSERVATIONS :

Toutes les demandes de réservations doivent être transmises par mail au moyen de la fiche d'inscription prévue à cet effet et téléchargeable sur notre site www.halleauxgrains.com, rubrique *Avec les artistes - À l'école*.

Ouverture des inscriptions : LUNDI 10 JUIN 2024

auprès de Virginie Pougetoux : virginie@halleauxgrains.com

Les demandes sont traitées dans l'ordre d'arrivée.

Les demandes envoyées avant le 10 juin ne seront pas prises en compte.

Les classes menant un projet artistique avec la Halle aux grains sur la saison 24.25 sont prioritaires sur ces représentations scolaires.

Une priorité pourra également être donnée aux écoles n'ayant pas pu avoir de places la saison précédente.

Si nous pouvons accueillir votre classe sur le ou les spectacles demandés, nous vous retournerons par mail une confirmation ainsi qu'une facture pro-forma.

Vous devrez nous confirmer les effectifs définitifs pour chaque spectacle 15 jours avant la date de la représentation.

Ce chiffre donnera lieu à l'établissement de la facture « à régler », non modifiable.

Sans réponse de votre part, la facturation sera établie sur la base de l'effectif de classe mentionné sur la facture pro-forma établie lors de la réservation.

TARIFS :

6€ par élève

Accompagnateurs : 1 gratuité pour 8 élèves

RÈGLEMENT :

Facturation :

- 1- La Halle aux grains valide la réservation et envoie par mail la facture pro-forma au professeur.
- 2- 15 jours avant la date de la représentation, la Halle aux grains envoie la facture « à régler » à l'établissement, sur la base de l'effectif définitif de la classe, donné par l'enseignant.
- 3- L'établissement règle la facture à réception, par chèque à l'ordre du « Centre Culturel du Blésois » ou par virement (RIB indiqué sur la facture).

Les places des élèves absents le jour du spectacle ne sont pas remboursées.

Toute annulation de dernière minute de la part de l'établissement entrainera la facturation des places réservées (sauf cas exceptionnel).

RECOMMANDATIONS :

Soyez vigilants aux horaires et lieux de programmation : ils diffèrent selon les spectacles.

Pour le confort de tous, nous vous remercions d'arriver au théâtre 15 minutes avant l'heure de la représentation et de prévoir 15 min en plus de la durée du spectacle indiquée pour calculer votre horaire de retour.